



► région

Gers : l'attractivité de la campagne

Le comité départemental du tourisme et des loisirs du Gers pilote un contrat SPôTT qui amplifie la démarche Terra Gers® afin de permettre aux clientèles de vivre une expérience, et à la destination de gagner des parts de marché sur le thème du slow tourisme.

Entretien exclusif avec José-Louis Pereira, directeur du comité départemental du tourisme et des loisirs.



GOT : Le SPôTT s'appuie sur une démarche de progrès...

José-Louis Pereira : Le travail sur la qualification de l'offre et sur le positionnement de la destination Gers a été un préalable à la candidature à un contrat SPôTT.

L'observation de la clientèle, la redéfinition des valeurs porteuses de sens, la mise en avant de l'humain dans une « destination de campagne vivante du Sud-Ouest » ont permis de segmenter l'offre pour l'adapter aux aspirations des visiteurs. Entre 2008 et 2015, l'observation a permis d'identifier une moyenne d'âge de 51 ans, mais avec une augmentation des moins de 35 ans qui a un fort impact sur la qualification de l'offre, ainsi qu'une progression des seniors, des classes aisées et des retraités. L'offre est organisée autour de quatre valeurs qui définissent le Gers dans l'imaginaire des clients, et qui sont autant de points forts. D'une part, l'art de vivre avec « le Gers, terre de gourmandise » et « le Gers, terre de rencontres et d'échanges ». Autour de la nature et de la ruralité, c'est « le Gers, terre d'équilibre entre l'homme et la nature » (calme, beauté et diversité des paysages, sérénité, la Toscane du Sud-Ouest) et en matière de culture et de patrimoine bâti, c'est « le Gers, terre d'aventure et d'histoire » (villages de caractère, dimension historique et épique de la Gascogne, les Mousquetaires, d'Artagnan).

Nous avons remis à l'honneur la table des Gascons et les marchés traditionnels d'un pays de Cocagne. Avec les grands festivals, qui génèrent 12 % du chiffre d'affaires du tourisme dans le

département et qui contribuent fortement à annualiser la fréquentation, nous avons travaillé sur l'écoresponsabilité des manifestations culturelles, sportives et festives. Nous avons également développé l'itinérance.

GOT : Quelles ont été les étapes du travail sur l'offre ?

J.-L. P. : Il s'est appuyé, notamment, sur l'engagement du conseil départemental en matière de développement durable (Agenda 21, soutien à l'agriculture bio, menus bio dans les cantines, préservation des paysages, de la biodiversité...). Dès 2008, le CDTL a segmenté l'offre pour l'adapter à la demande et améliorer sa visibilité. Nous avons organisé l'offre de tourisme en famille avec Le Petit d'Artagnan®. Pour répondre au rajeunissement de la clientèle, nous avons mis en valeur le tourisme « tendance », les lieux de convivialité nocturnes et le tourisme pour tous avec GersFriendly®. Nous avons également développé l'oénotourisme avec les Bons Crus d'Artagnan® ainsi que l'écotourisme et le slow tourisme avec Terra Gers®. L'objectif était d'organiser la visibilité de nos valeurs et de la production touristique en renforçant la destination Gers par des marqueurs de territoire auxquels correspondent des produits de séjour.

D'autres thématiques ont été mises en avant, sous forme de clubs, avec les syndicats de professionnels ou les chambres consulaires. Par exemple, Les Tables du Gers® pour qualifier les meilleures adresses du départe-

ment, les Bistrots et Terrasses du Gers® (Bons Crus d'Artagnan, assiettes de produits du terroir), les Hébergers® (hébergements de qualité) et Terra Gers®, une campagne vivante du Sud-Ouest.

Miser sur l'écoresponsabilité

GOT : Quels sont les axes du SPôTT ?

J.-L. P. : Le contrat SPôTT « Terra Gers®, l'expérience slow tourisme » signé en octobre 2015 et lancé officiellement en janvier 2016, axé sur l'écoresponsabilité, a permis au CDTL de bénéficier de douze jours d'ingénierie avec Atout France. Le bilan de la première année du contrat fait apparaître une progression de la destination grâce à la co-construction des actions. Il est organisé autour de quatre axes. Il s'agit, d'une part, d'amplifier la démarche Terra Gers®. D'autre part, d'appuyer la structuration de l'offre de tourisme durable, avec une action forte sur les territoires autour de labels, dont les Stations Vertes, et de développer l'offre d'hébergements écoresponsables. Par ailleurs, nous développons l'itinérance douce autour des loisirs nature (pédestre, équestre, vélo et VTT y compris à assistance électrique, voiture électrique, tourisme fluvial). Et enfin, il s'agit d'accompagner et de valoriser la thématique du goût.

GOT : Qui sont les signataires du contrat ?

J.-L. P. : Les signataires sont l'ex-Région Midi-Pyrénées, le département, le CDTL, les quatre PETR qui couvrent tout le départe-



tement, la Banque du Tourisme, la Fédération française des Stations Vertes (15 communes labellisées dans le département).

GOT : Quel est le mode de gouvernance ?

J.-L. P. : Afin de mieux diffuser les priorités du SPôTT sur le territoire, le CDTL et l'UID ont fusionné en juillet 2016.

Le comité de destination qui réunit les filières du tourisme élabore la stratégie et les plans d'actions pluriannuels. Le comité territorial regroupe les offices de tourisme, les communautés de communes, les communes et les PETR. Le comité hébergement fédère les syndicats de professionnels et les labels. Le groupe marketing réunit les chargés de communication et de marketing des filières. Des conventions tourisme ont été signées avec les quatre PETR afin de préciser les priorités de ceux-ci pour la mise en œuvre du schéma départemental et du SPôTT.

GOT : Quels sont les premiers résultats ?

J.-L. P. : Les prestations liées à la démarche Terra Gers® ont fortement progressé (640 entreprises ou prestations). Des produits Terra Gers® sont en vente en ligne via des offices de tourisme. Les contenus print ont été repositionnés dans une nouvelle brochure Terra Gers®. Des formations ont lieu dans deux PETR. D'une part, autour de Terra Gers® sur l'itinérance douce afin de créer un club de prestataires éco-engagés, d'autre part, sur l'œnotourisme. La réflexion a également porté sur le concept de « station rurale de

vélo électrique ». Le Pays Portes de Gascogne a acquis 70 VAE qui viennent en complément de l'offre de loueurs privés ou d'hébergements.

Une offre Terra Gers® a été créée parmi les Tables du Gers® et le CDTL a mis en valeur les producteurs vendeurs sur les marchés. Une charte « bien-être » est venue étoffer les thématiques Terra Gers®. Certains hébergements adhèrent à la charte « découverte des étoiles » pour créer un maillage d'établissements écoresponsables et portant le thème de l'observation.

Les grands événements avec lesquels nous avons mis en place des référentiels d'écoresponsabilité ont été à l'origine de Terra Gers®. Dans le cadre du SPôTT, une feuille de route a été élaborée avec des éco-festivals de dimension plus modeste, étalés sur l'année, qui proposent aux spectateurs une expérience de rencontre avec les créateurs ou les artistes (apéritif, dîner pour la découverte des produits locaux) dans un lieu patrimonial. En matière de solidarité, nous renforçons l'animation du label « Tourisme & Handicap ». Pour faciliter l'itinérance douce, nous travaillons sur l'aménagement du territoire au travers des véloroutes et de leurs connexions aux grands itinéraires internationaux.

Concernant la thématique du goût, le CDTL a sensibilisé le secteur de l'événementiel à la valorisation de la gastronomie gersoise, à la mise en place de circuits courts et à l'utilisation de produits d'excellence et de produits bio. Le CDTL optimise la visibilité des

producteurs locaux sur les marchés. L'approche territoriale en Pays d'Armagnac vise à développer l'œnotourisme en confortant le marqueur « Vignobles & Découvertes ». Par ailleurs, le CAIE finalise un guide d'aménagement des hébergements afin de valoriser les spécificités du Gers.

Un outil fédérateur

Le SPôTT permet d'accélérer la mise en œuvre des actions grâce à la gouvernance issue de la fusion CDTL/UID, des schémas de développement locaux et des comités d'animation. Le SPôTT fédère les acteurs et dynamise la destination grâce à l'implication forte des territoires.

GOT : Quelles sont vos actions de promotion ?

J.-L. P. : Fin avril 2016, le CDTL a lancé la nouvelle plate-forme web qui répond aux quatre positionnements (Gers, terre de gourmandise, de rencontres et d'échanges, d'équilibre entre l'homme et la nature, d'aventure et d'histoire) résumés en quatre rubriques sur notre site : prendre un bol d'air, partir à la découverte, réveiller ses papilles, bouger en rythme. Parmi nos actions en matière de mobilité douce, les utilisateurs de GPS ont accès au format GPX à 203 circuits pédestres, 43 circuits équestres, 188 circuits VTT, 40 circuits vélos et, pour les nouvelles mobilités, 35 circuits pour les VAE et 48 circuits en ligne pour voitures électriques autour de 35 bornes de rechargement situées dans des bourgs-centres. Aux côtés de la Fédération française des Stations vertes et de la Fédération nationale de la pêche, nous développons le nouveau concept de « Station pêche ». ■

Repères

- 71 500 lits dont 40 % en secteur marchand.
- 1,2 million de visiteurs (touristes et excursionnistes), 6,1 millions de nuitées, 213 M€ de dépenses.
- Budget moyen de séjour : 768 € en 2016 (634 € en 2010).
- 2 700 salariés liés au tourisme (3 500 en été).
- Fréquentation : 48 % des flux en été, 24 % au printemps, 14 % en automne, 14 % en hiver.
- Français : 79 % (Grand Sud en hausse : 45 % de la clientèle française). Clientèles étrangères : 21 % (Grande-Bretagne, Belgique, Espagne, Pays-Bas).

CDTL du Gers
 Tél. : 05 62 05 95 95
www.tourisme-gers.com

